

Schéma Directeur Énergétique Métropolitain

*Atelier thématique n°7 – Poursuivre l’effort de
rénovation énergétique du bâti
résidentiel (individuel, copropriété) et lutter contre
la précarité énergétique*

Ordre du jour

1. Rappel du contexte

🕒 15:30

2. Présentation des principaux éléments de diagnostic

🕒 15:40

3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

🕒 15:55

4. Echanges en sous-groupes

🕒 16:20

5. Restitution des travaux des sous-groupes

🕒 17:20

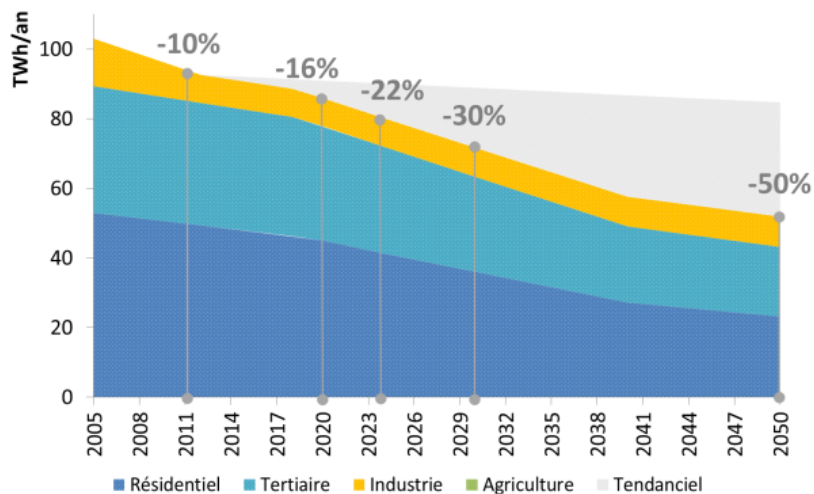
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes

🕒 17:55

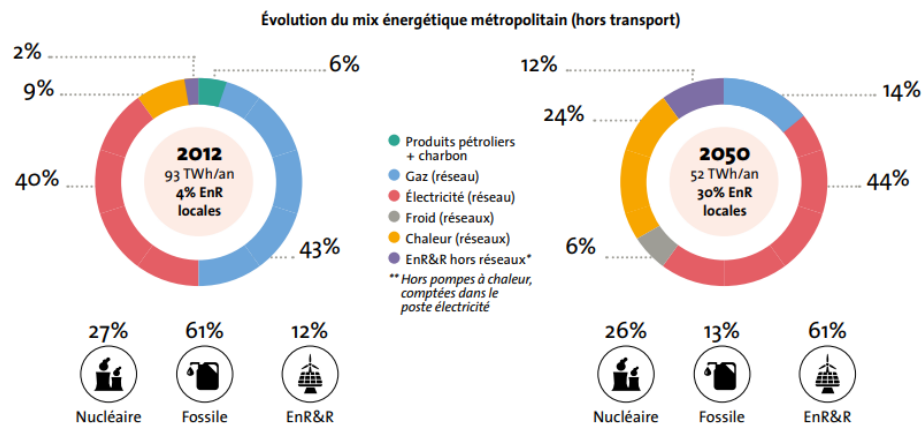
Rappel des objectifs du Plan Climat Air Energie de la Métropole

Neutralité carbone en 2050

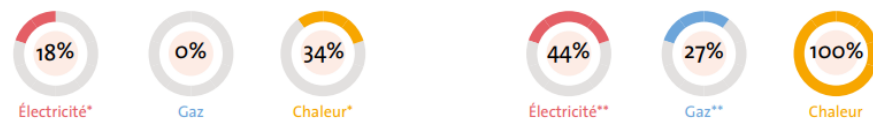
- 50 % de consommations d'énergie



60 % d'ENR&R dans la consommation finale



Part des énergies renouvelables et de récupération dans les réseaux



* Source : RTE, SNUC

** Source : ADEME, Visions 2035-3050, Scénario 2050 -50% d'électricité nucléaire

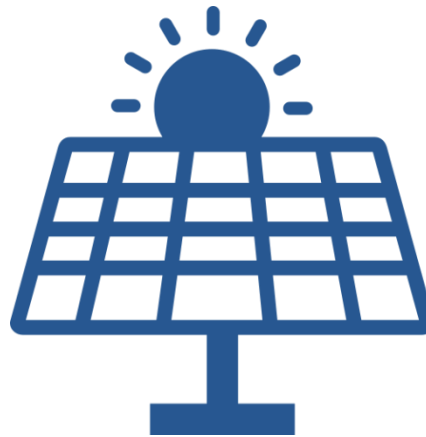
Décliner le Plan Climat Métropolitain, mettre en œuvre la transition énergétique

Rénovation énergétique



- Pilotage du programme SARE
- Fédération des ALEC
- Lauréat du programme ACTEE

Développement des EnR



- Solarisation bâtiments publics
- Accompagnement de projets
- Potentiel géothermie de surface

Mobilité durable

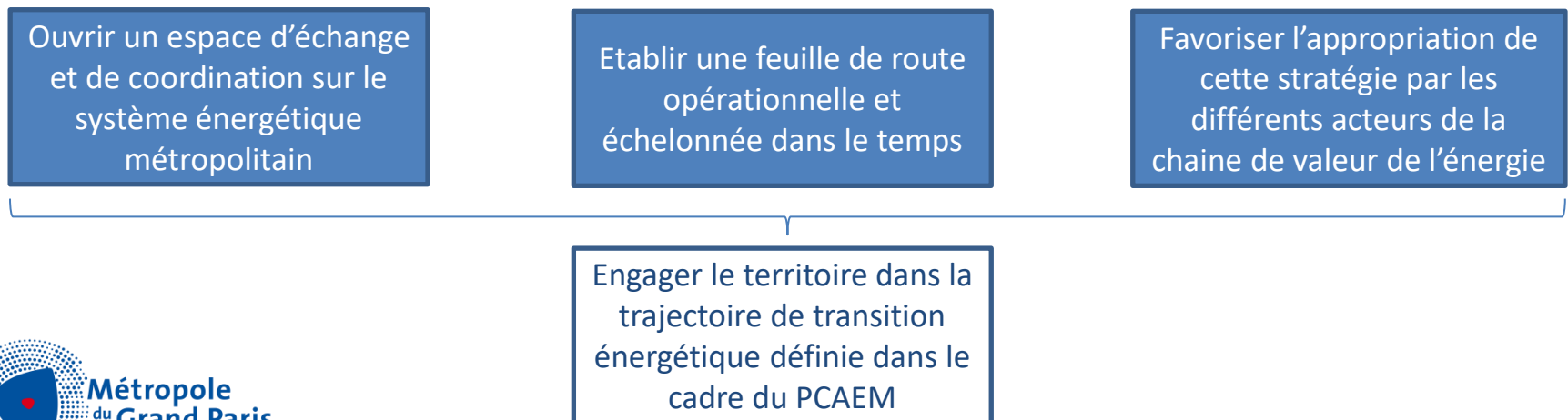


- Mise en place d'une ZFE
- Métropole Roule Propre
- Pacte de logistique urbaine

Contexte d'élaboration d'un schéma directeur énergétique métropolitain (SDEM)

- La Métropole est **responsable de la coordination de la transition énergétique** sur son territoire dans le cadre de la mise en œuvre de son **Plan climat air énergie métropolitain** adopté le 12 novembre 2018, en vertu de l'article L2224-34 du CGCT.
- La Métropole « **est chargée de la mise en cohérence des réseaux de distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid** », en vertu de l'article L5219-1 du CGCT. « *Elle établit, en concertation avec les autorités compétentes intéressées, un schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains qui a pour objectif de veiller à leur complémentarité [...].* »
- Le **plan d'actions du Plan Climat Métropolitain** reprend l'objectif de réalisation d'un SDEM (fiche « ENE2 ») et s'appuie sur cet outil pour prévoir la mise en place d'une démarche de planification territoriale, qui doit - en concertation avec les autorités compétentes intéressées - veiller à la complémentarité et la cohérence du développement des réseaux, et définir les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan Climat Métropolitain à 2050.

Ambitions et vision portées par la Métropole du Grand Paris



Champs thématiques

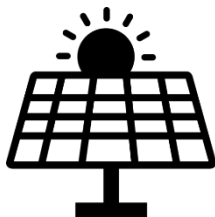


- Anticipation des besoins d'évolution et des complémentarités entre **réseaux de distribution d'énergie métropolitains : électricité, gaz, chaleur, froid.**

- Il sera accompagné d'analyses prospectives en matière de :



Maitrise de la
Demande en
Energie



Intégration
EnR&R









Développement
infrastructures
carburations
alternatives

Portée du schéma

- La feuille de route qui sera établie aura une **valeur strictement incitative**. Le schéma directeur ne constitue pas un document prescriptif.
- En revanche, sa mise en œuvre opérationnelle **pourra se traduire par la formalisation d'engagements de droit souple**.

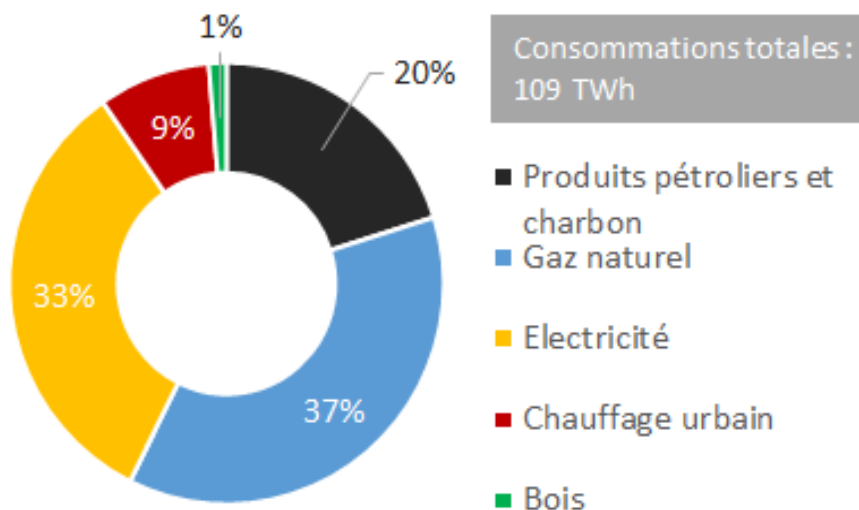
Ordre du jour

1. Rappel du contexte  15:30
- 2. Présentation des principaux éléments de diagnostic**  **15:40**
3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine  15:55
4. Echanges en sous-groupes  16:20
5. Restitution des travaux des sous-groupes  17:20
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes  17:55

Bilan énergétique métropolitain

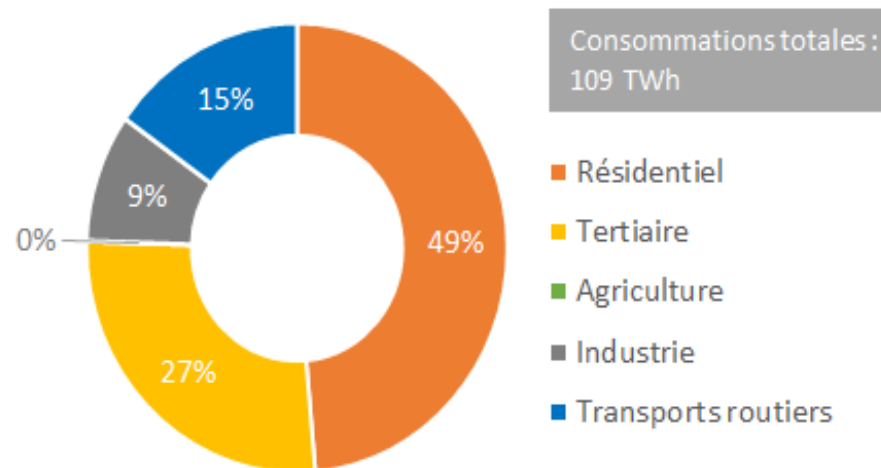
Répartition des consommations par produit énergétique de la MGP en 2017

Source : ROSE 2017 (version février 2020), BURGEAP



Répartition des consommations de la MGP par secteur en 2017

Source : ROSE 2017 (version février 2020), BURGEAP



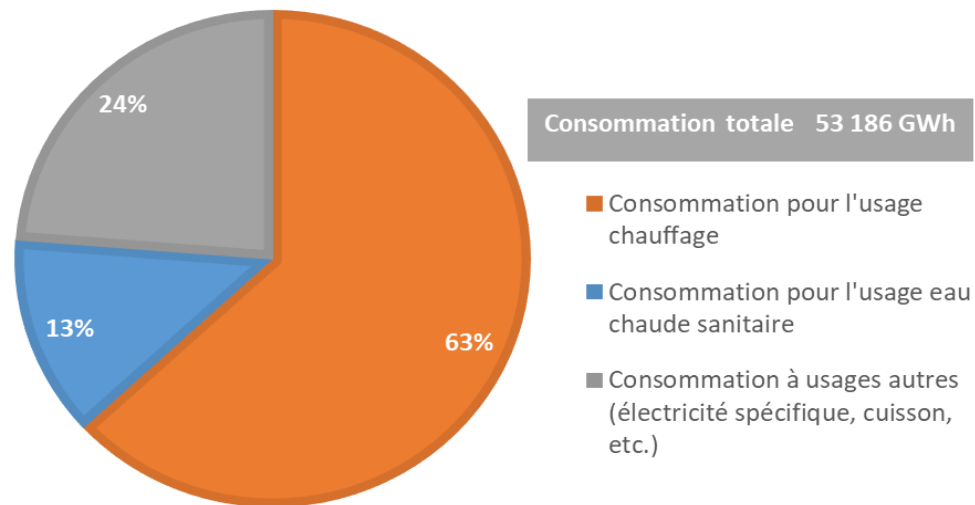
50 % des consommations dans le parc résidentiel

Bilan énergétique métropolitain

Focus parc résidentiel

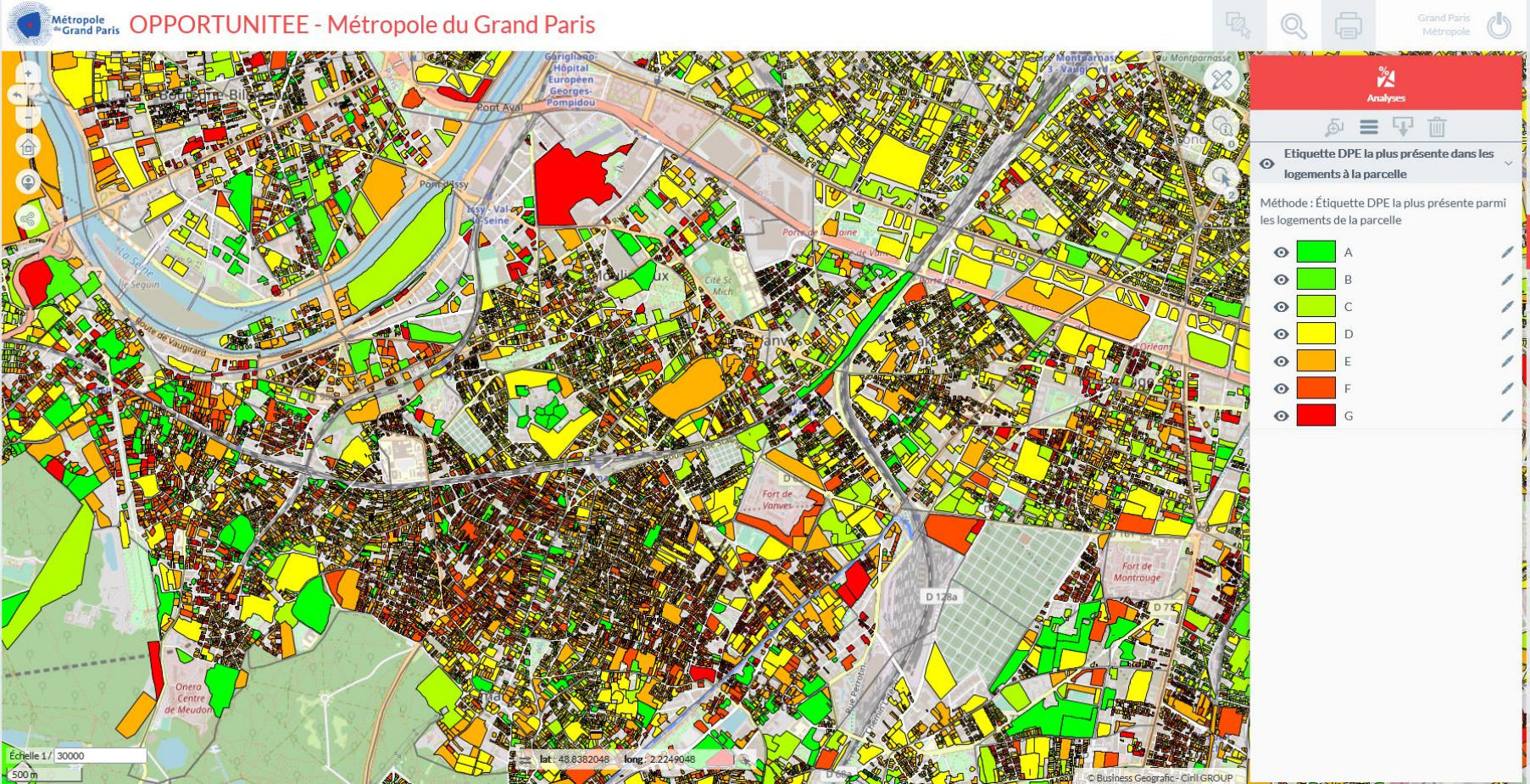
RÉPARTITION DES USAGES DANS LA CONSOMMATION DU SECTEUR RÉSIDENTIEL DE LA MGP EN 2017

SOURCE : ROSE 2017 (VERSION FÉVRIER 2020), BURGEAP



- Chauffage : 63 % des consommations
- Gisement brut d'économie d'énergie : 25 TWh/an (47 % de réduction)
- Gisement net d'économie d'énergie à court terme : 39 % du gisement brut, soit 10 TWh/an

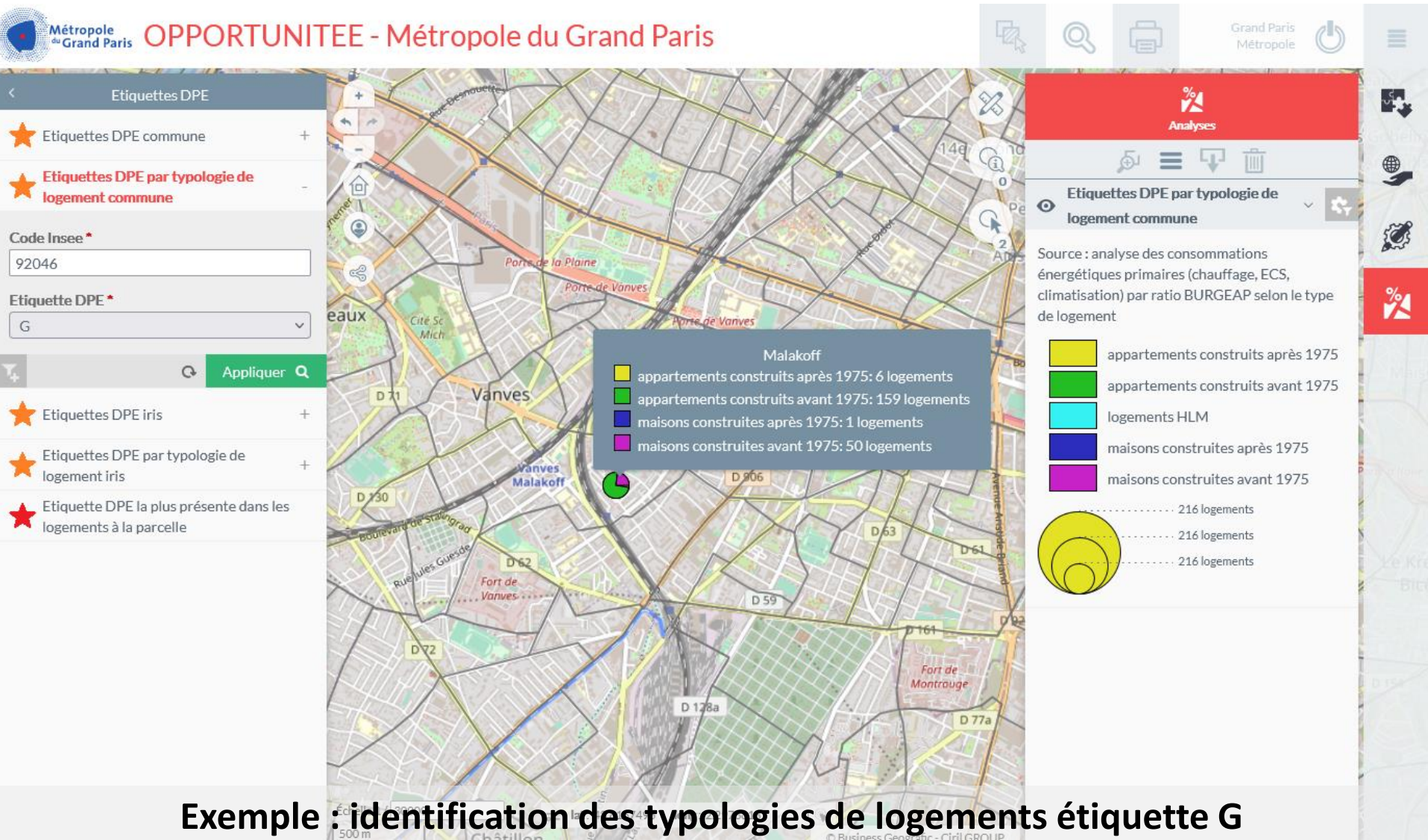
Performance du parc bâti Cartographie résidentielle



Etiquette DPE la plus présente à la parcelle

Performance du parc bâti

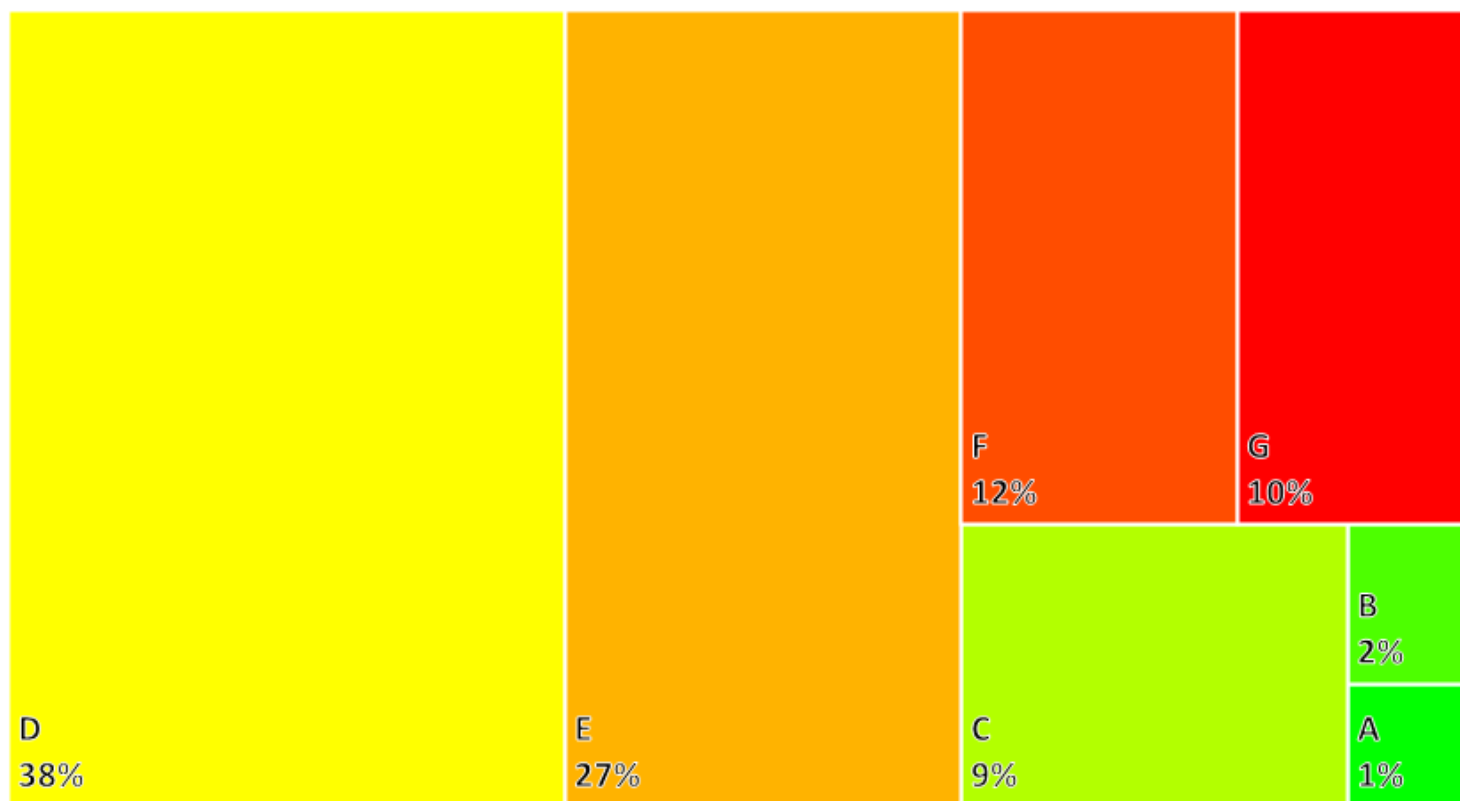
Identification des typologies peu performantes



Exemple : identification des typologies de logements étiquette G

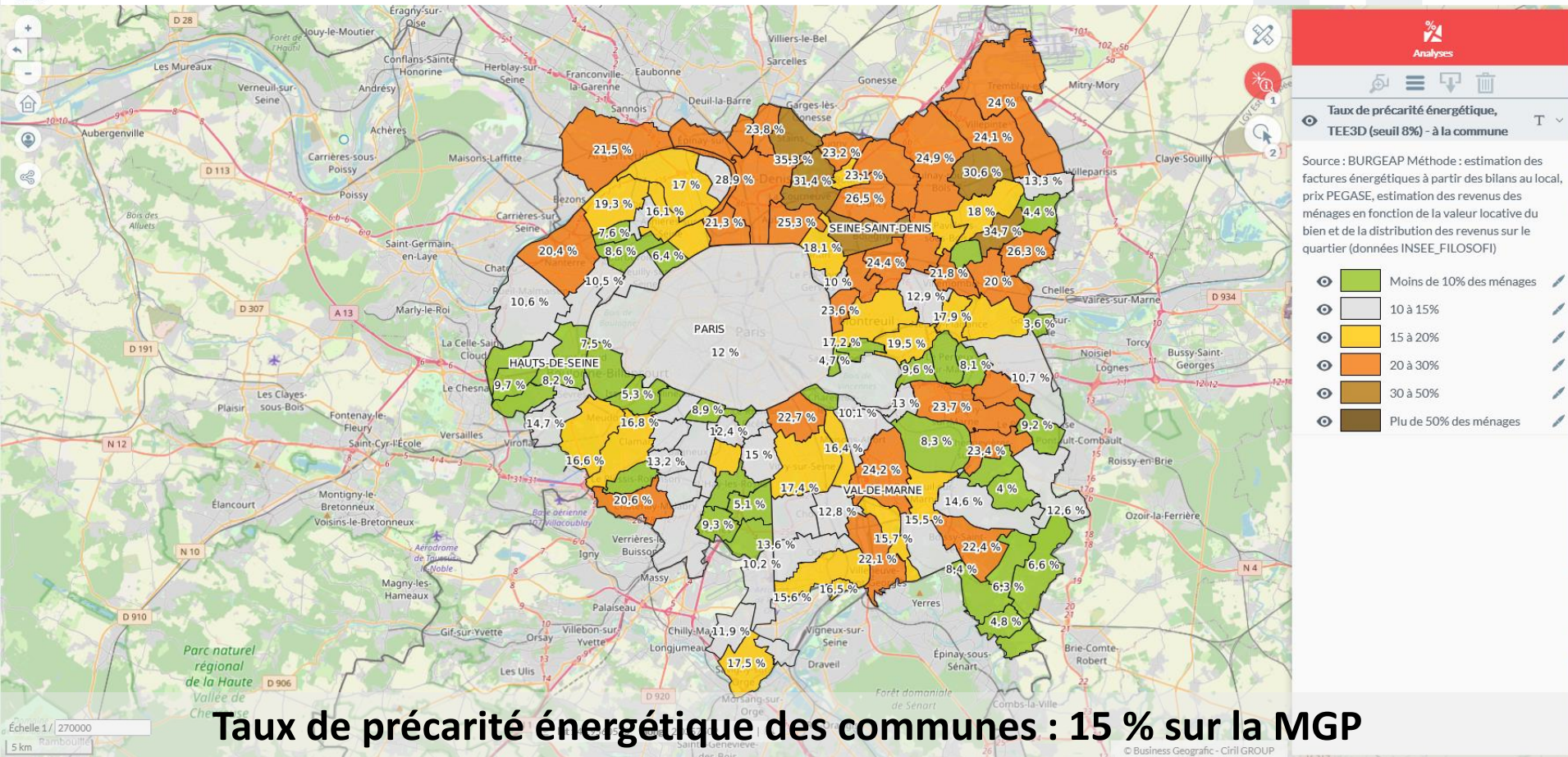
Performance du parc bâti

Répartitions des étiquettes énergétiques



DPE E, F et G : 50 % des consommations résidentielles

Lutte contre la précarité énergétique



Les objectifs PCAEM

Par rapport à 2005

- 22% des consommations en énergie finale en 2024 => 41,3 TWh/an
- 32% des consommations en énergie finale en 2030 => 36 TWh/an
- 56% des consommations en énergie finale en 2050 => 23,3 TWh/an

Entre 2005 et 2017 : + 0,3 TWh

Objectifs qualitatifs

- Massification de la rénovation énergétique très performante du parc résidentiel
- Eradiquer les situations de vulnérabilité à la précarité énergétique
- Renforcer la culture de la sobriété énergétique

Le scénario tendanciel pour le résidentiel

Evolutions du parc :

- 418 000 nouveaux logements construits (dont 87% en logements collectifs)
- Nouveaux besoins en refroidissement

Rénovations :

- Pour les ménages précaires :
 - Proportions des rénovations : 2 %
 - Gain des rénovations : 25 %
- Pour les autres ménages :
 - Proportions des rénovations : 2 %
 - Gain des rénovations : 20 % pour les étiquettes A à D, 40 % pour les étiquettes E à G

Sortie du fioul : 50 % répartis entre électricité, gaz, bois et RDC

Maitrise de l'électricité : pas de gain

Le scénario PCAEM pour le résidentiel

Evolutions du parc :

- 418 000 nouveaux logements construits (dont 87% en logements collectifs)
- Nouveaux besoins en refroidissement

Rénovations :

- Pour les ménages précaires :
 - Proportions des rénovations : 33 % des MI, 14 % des LC hors parc social, 11 % des LC dans le parc social
 - Gain des rénovations : 38 %
- Pour les autres ménages :
 - Proportions des rénovations : 11 % du parc social, 14 % des logements hors parc social
 - Gain des rénovations : 30 % pour les étiquettes A à D, 60 % pour les étiquettes E à G

Sortie du fioul : 100 % répartis entre électricité, gaz, bois et RDC

Maitrise de l'électricité : 1,1 % de gain

Ordre du jour

1. Rappel du contexte  15:30
2. Présentation des principaux éléments de diagnostic  15:40
- 3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine**  **15:55**
4. Echanges en sous-groupes  16:20
5. Restitution des travaux des sous-groupes  17:20
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes  17:55

Retour d'expérience et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine



Quentin
MAILLAND, Responsable du
pôle Habitat, ALEC –
Maîtrisez votre énergie
(MVE)

Retour d'expériences et attentes de l'ALEC-MVE

**Atelier participatif « Poursuivre l'effort de
rénovation énergétique du bâti résidentiel et
lutter contre la précarité énergétique »**

Mardi 14 décembre 2021

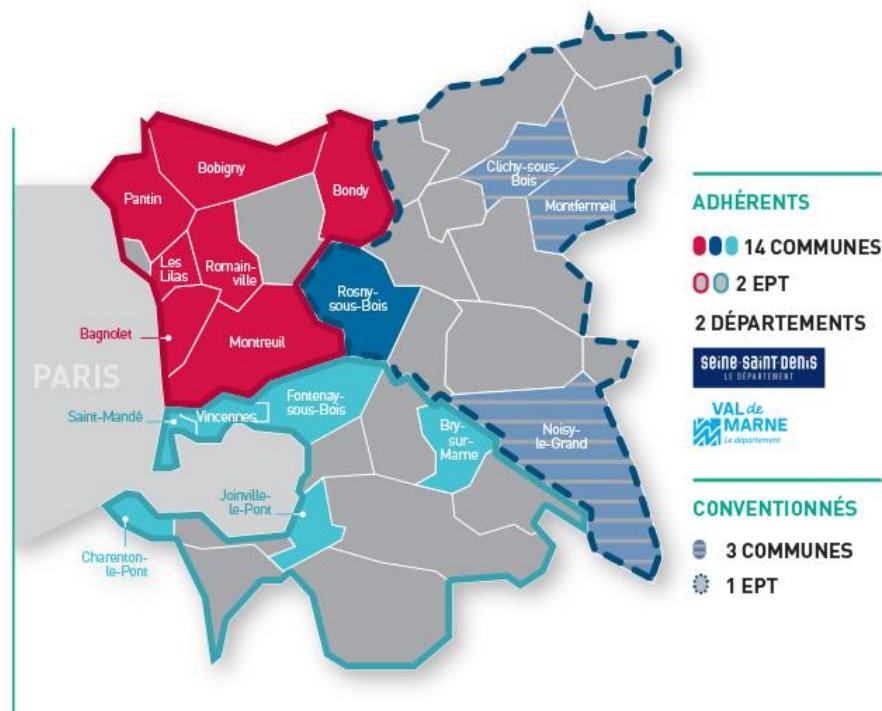


L'ALEC –MVE , partenaire de l'action locale

Agence mutualisée d'ingénierie territoriale de proximité
reconnue par la Loi Climat et Résilience*



- Membre du Réseau Flame : 40 ALEC en France et 6 dans la métropole du Grand Paris
- 1^{ère} ALEC d'Ile-de-France, membre de FLAME
- Création en 1999 par les villes de Montreuil et de Vincennes
- 19 collectivités adhérentes
 - 14 communes adhérentes
 - 2 EPT : Est Ensemble et Paris Est Marne et Bois
 - **Grand Paris-Grand Est : en cours**
 - CD 93 et CD 94
 - Métropole du Grand Paris
- Une gouvernance nécessairement portée par les élus locaux de ses collectivités membres

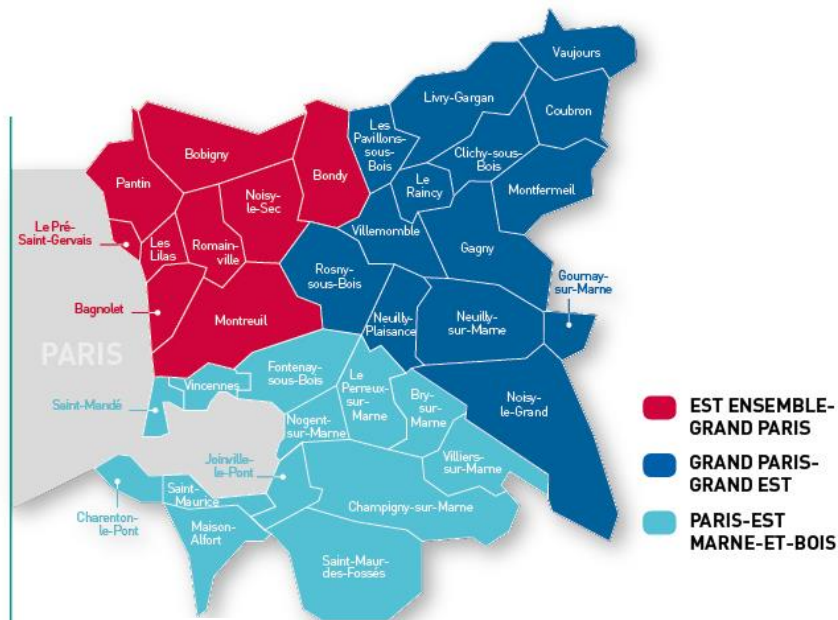
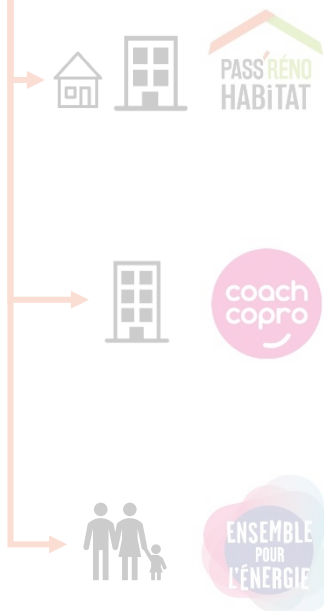
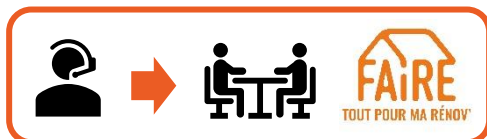


Réussir une transition énergétique de l'habitat

L'intervention de l'ALEC-MVE sur son territoire

L'espace conseil FAIRE* (France Rénov' en 2022) :

- Service national **gratuit, neutre et indépendant** animé localement pour tous les publics
- **Un guichet unique** pour être renseigné par téléphone ou en rendez-vous en agence ou en permanence délocalisée sur les travaux de rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie

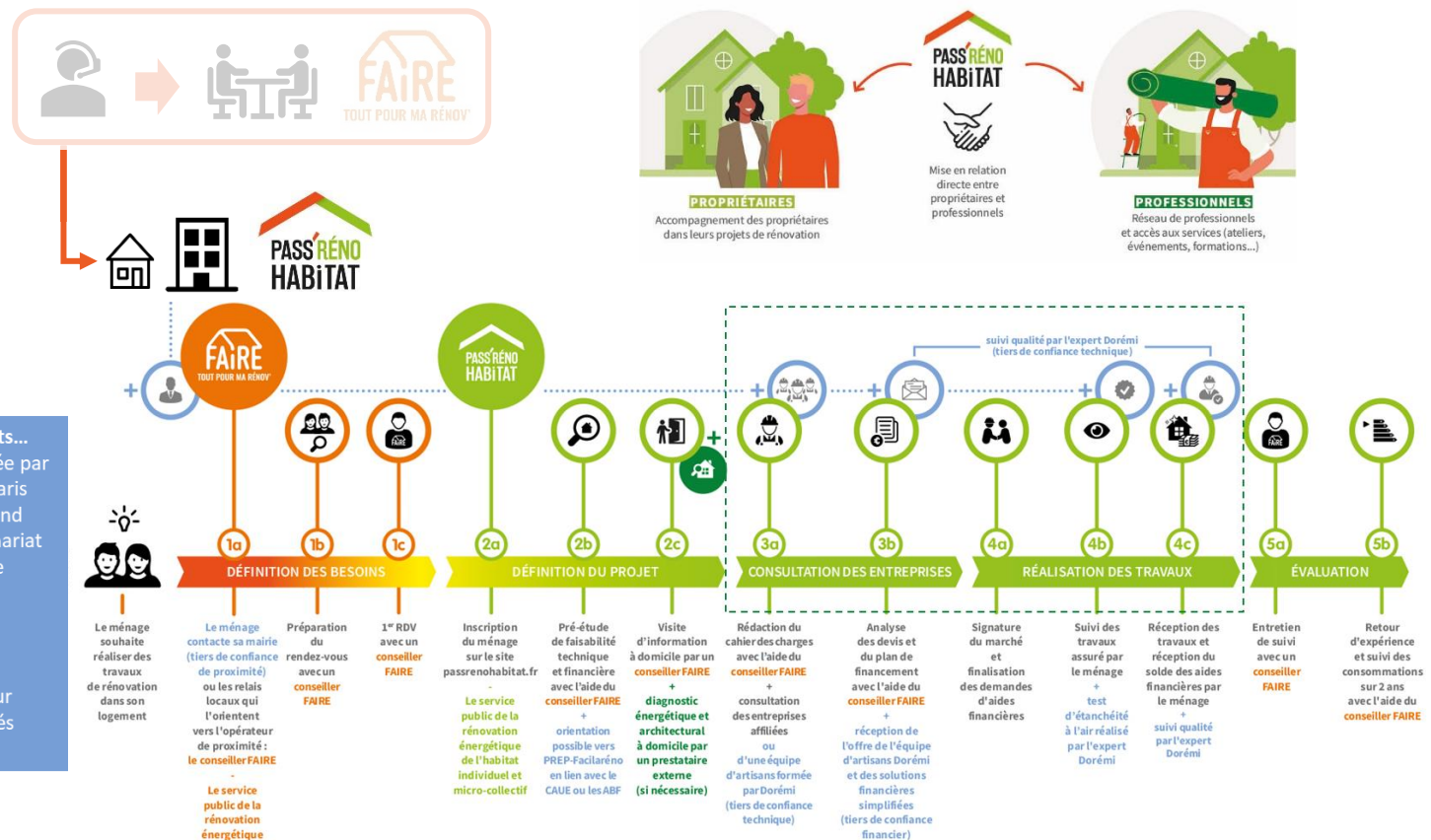


Réussir une transition énergétique de l'habitat

L'intervention de l'ALEC-MVE sur son territoire

Pass'Réno Habitat, plateforme métropolitaine de la rénovation énergétique pour :

- Sensibiliser, informer et accompagner les **propriétaires occupants ou bailleurs en habitat individuel ou micro-collectif (<5 logements)**
- Structurer une offre de **professionnels locaux de la rénovation énergétique** (artisans, entreprises du bâtiment, architectes & bureaux d'étude)



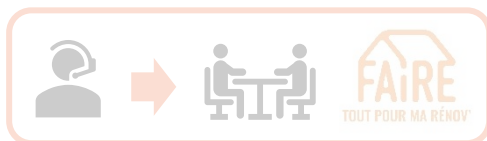
ZOOM : en quelques mots...
 Cette démarche est portée par la Métropole du Grand Paris avec Est Ensemble et Grand Paris Grand Est en partenariat avec l'entreprise solidaire Dorémi, dans le cadre du programme de CEE* "Facilaréno". Elle vise la rénovation complète des maisons individuelles pour atteindre les objectifs fixés pour 2050.

Réussir une transition énergétique de l'habitat

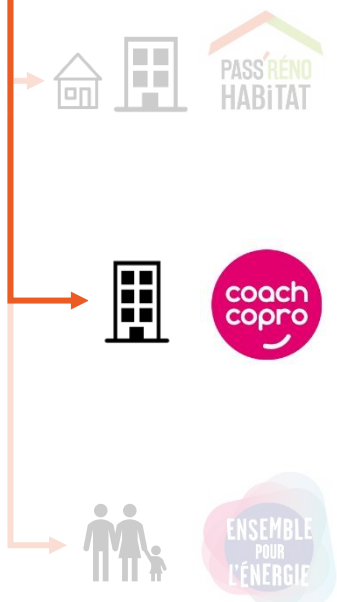
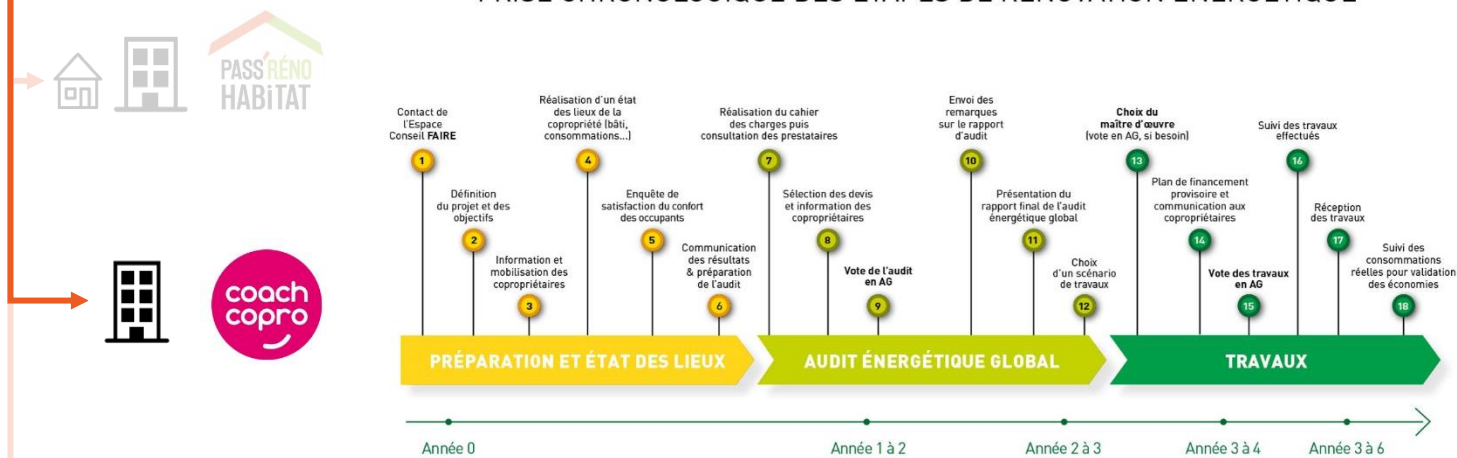
L'intervention de l'ALEC-MVE sur son territoire

Coach Copro, la plateforme métropolitaine de la rénovation énergétique pour :

- Sensibiliser, informer et accompagner les **copropriétaires** dans un projet de rénovation
- Favoriser les échanges entre professionnels, faciliter la formation, participer à la structuration du réseau de **professionnels de la rénovation**



FRISE CHRONOLOGIQUE DES ÉTAPES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

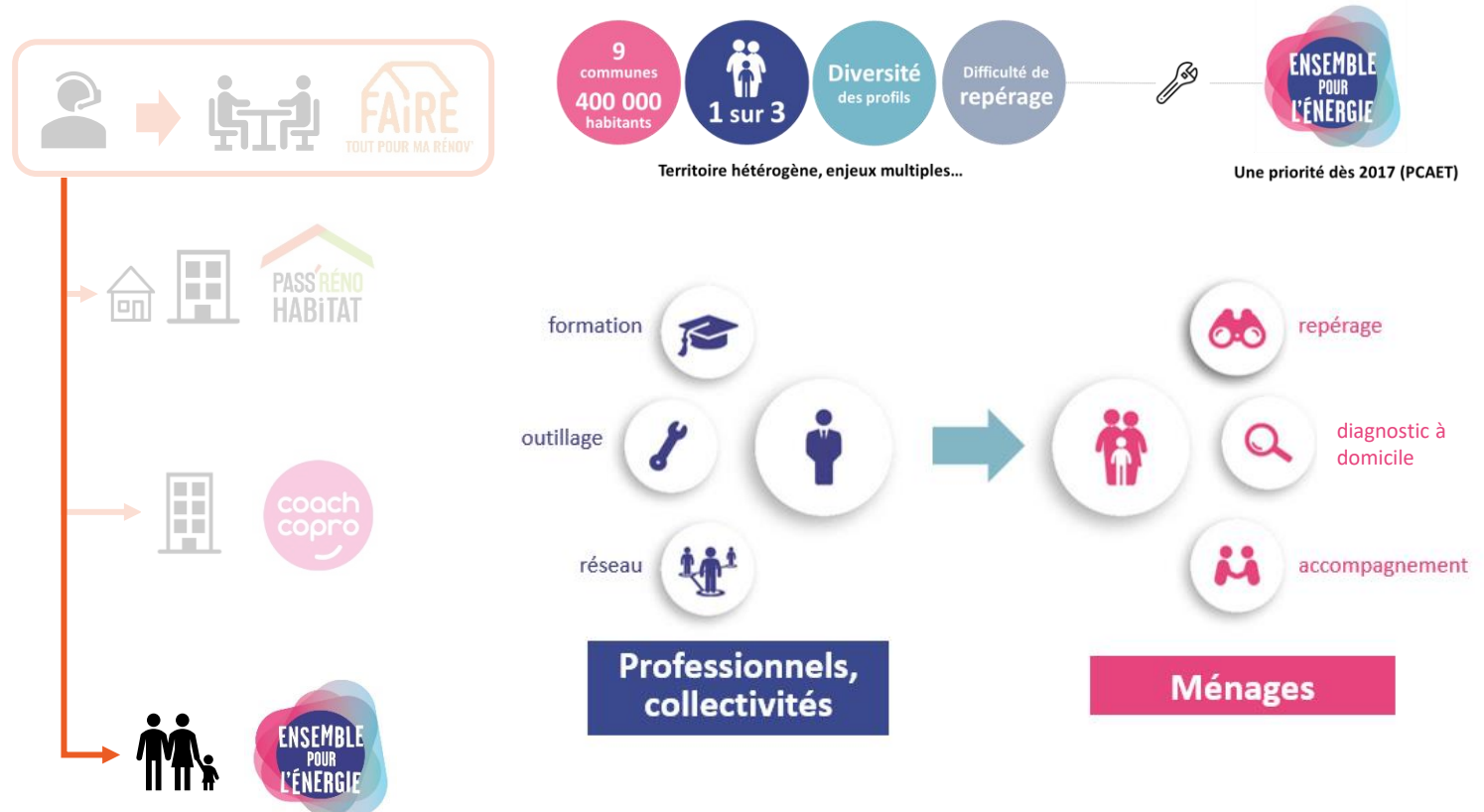


Réussir une transition énergétique de l'habitat

L'intervention de l'ALEC-MVE sur son territoire

Ensemble pour l'énergie, le Slime* d'Est Ensemble pour :

- Renforcer le repérage et l'accompagnement des **ménages en précarité énergétique**
- Réaliser des **diagnostics sociotechniques à domicile** et favoriser les économies d'énergie
- Structurer un **réseau professionnel** territorial de donneurs d'alerte



*Service local d'intervention à la maîtrise de l'énergie

Réussir une transition énergétique de l'habitat

Défis à relever et attentes relatives au SDEM



Massification

Changer d'échelle avec l'objectif de massifier la rénovation vers le niveau BBC avec l'aide d'un accompagnement neutre et d'un diagnostic du logement



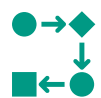
Observation

Renforcer l'analyse des données territoriales pour mieux adapter et cibler les modes d'intervention en fonction des enjeux locaux



Adaptation

Apporter une solution technique et financière adaptée à chaque situation (bâti ancien, dégradé, rénovation globale, ménages précaires, etc.)



Coordination

Renforcer l'articulation et la complémentarité des dispositifs et des acteurs autour d'un seul et même guichet unique identifié (ECF, PTRE, Mon accompagnateurs Rénov', OPAH, PDS, PIG, etc.)



Formation

Structurer une offre professionnelle compétente en capacité de proposer des solutions adaptées aux besoins du logement (AMO, MOE, artisans)



Sécurisation

Lutter contre les arnaques et l'éco-délinquance qui favorise la méfiance du public, réalisent des malfaçons et détruisent le gisement

Merci de votre attention.



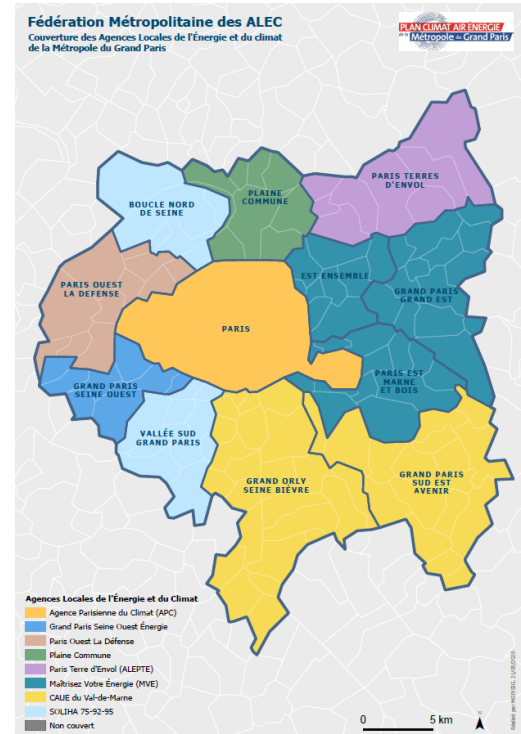
Compléments sur la rénovation énergétique du bâti résidentiel à l'échelle de la Métropole



Antoine TRANCHANT
Chargé de mission -
Efficacité énergétique
Métropole du Grand Paris

Rénovation énergétique du bâti résidentiel - services

- La Métropole s'appuie sur un réseau de 8 structures pour assurer auprès des ménages un service d'information – conseil – accompagnement



>>> <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/federation-metropolitaine-des-ALEC>

Rénovation énergétique du bâti résidentiel - dispositifs

Des dispositifs d'accompagnement adaptés à l'accompagnement des ménages et la mobilisation des professionnels :



- CoachCopro sur l'ensemble du territoire – pour les copropriétés
- PassRénoHabitat, et familiarisation – pour le logement individuel
 - Complété par le dispositif FacilaRéno – qui vise à la rénovation « complète et performante »



Actes SARE	TOTAL
Information de premier niveau	5780
Conseil personnalisé aux ménages	5755
Accompagnement aux travaux – logements individuels	394
Accompagnement aux travaux - copropriétés	500
Ensemble des Actes	12429



- En complément, la Métropole propose un dispositif d'aides aux audits & MOe
 - en copropriété, opérationnel depuis septembre
 - En logement individuel, en cours de finalisation pour 2022



Evolutions du cadre national - SPRH

Vers un Service Public de la Rénovation de l'Habitat







- Pilotage national transmis de l'ADEME vers l'ANAH
- Mise en place d'une nouvelle marque du service public national : France Renov
 - Un site web unique www.france-renov.gouv.fr
 - Un numéro unique : 0 808 800 700 (numéro FAIRE actuel)



- Réflexion sur le cadre de l'accompagnement public complémentaire : Mon Accompagnateur Renov – concertation sur le 1^{er} trimestre 2022



Ordre du jour

1. Rappel du contexte  15:30
2. Présentation des principaux éléments de diagnostic  15:40
3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine  15:55
- 4. Echanges en sous-groupes**  **16:20**
5. Restitution des travaux des sous-groupes  17:20
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes  17:55

Les sous-thématiques travaillées et les questions associées

Poursuivre l'effort de rénovation des copropriétés métropolitaines

Q1 - Quels outils de suivi-observation de la dynamique de rénovation énergétique ? Quels besoins ?

Q2 - Quels besoins de compléments des outils financiers existants ?

Q3 - Comment sécuriser le parcours de rénovation dans un contexte national en évolution ? Quels besoins au-delà dispositif CoachCopro déployé ?

Q4 - Comment mieux appréhender les synergies entre évolution du système énergétique ex. développement des RCU) et rénovation des copropriétés ?

Traiter spécifiquement la cible pavillonnaire







Q1 - Quels outils de suivi-observation de la dynamique de rénovation énergétique ? Quels besoins ?

Q2 - Quels besoins de compléments des outils financiers existants ?







Q3 - Comment sécuriser le parcours de rénovation dans un contexte national en évolution ? Quels besoins au-delà du dispositif Pass Réno Habitat ?

Présentation des consignes de travail en sous-groupe

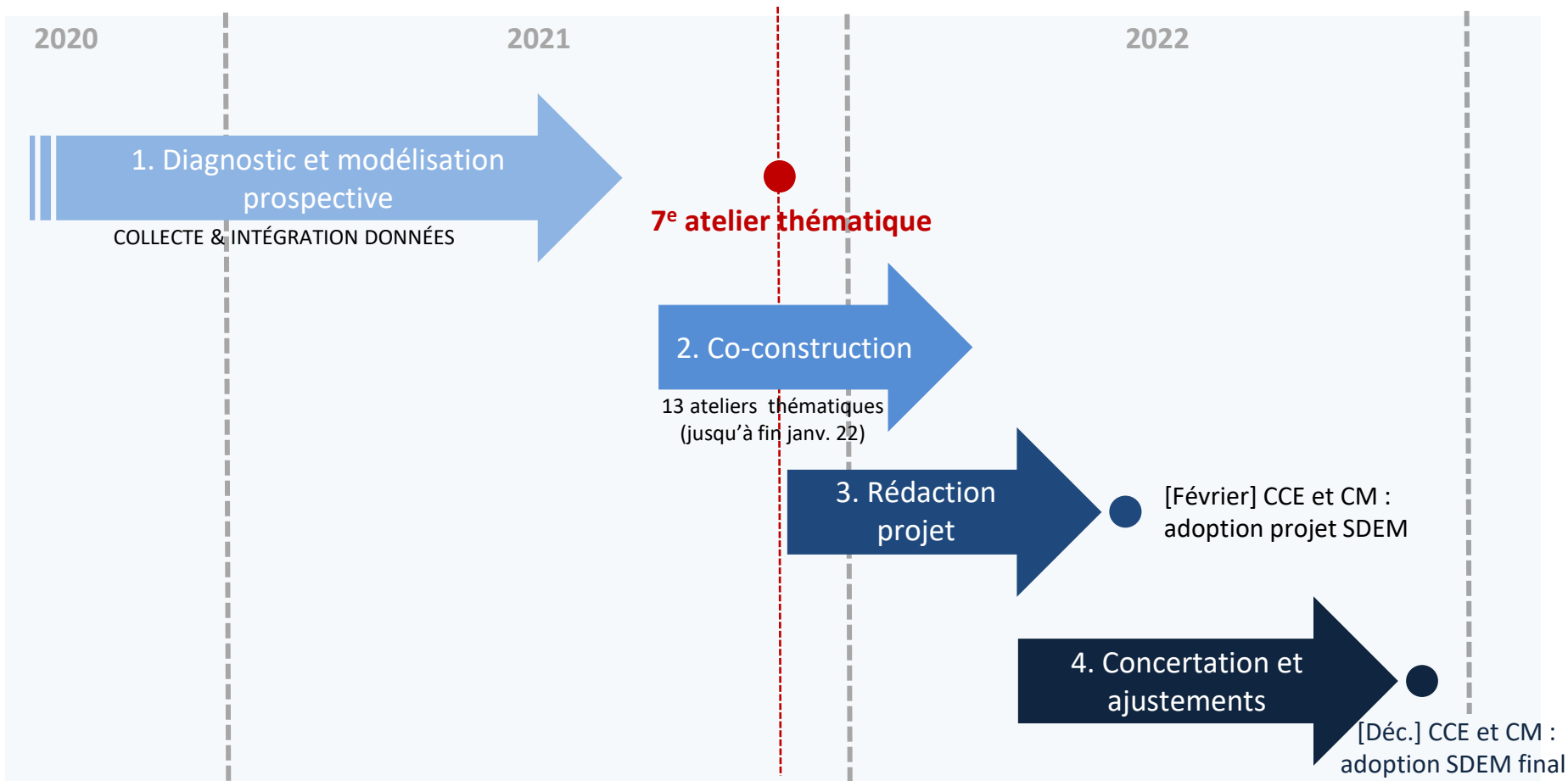
Ordre du jour

1. Rappel du contexte  15:30
2. Présentation des principaux éléments de diagnostic  15:40
3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine  15:55
4. Echanges en sous-groupes  16:20
- 5. Restitution des travaux des sous-groupes**  **17:20**
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes  17:55

Ordre du jour

1. Rappel du contexte  15:30
2. Présentation des principaux éléments de diagnostic  15:40
3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine  15:55
4. Echanges en sous-groupes  16:20
5. Restitution des travaux des sous-groupes  17:20
- 6. Synthèse et présentation des étapes suivantes**  **17:55**

Un calendrier visant l'adoption du SDEM fin 2022



Des ateliers thématiques permettant de donner corps à une stratégie opérationnelle partagée et co-portée

Thématique 1 – Faire évoluer les réseaux de manière cohérente et coordonnée

Créer et développer les réseaux de chaleur urbains 9 novembre 2021

Développer les synergies entre les différents réseaux énergétiques 25 novembre 2021

Thématique 2 – Engager l'évolution du mix énergétique métropolitain dans les faits

Développer le biogaz et l'hydrogène bas-carbone 22 novembre 2021

Développer la géothermie, principal potentiel métropolitain 2 décembre 2021

Massifier le développement d'infrastructures énergétiques solaires 7 décembre 2021

Valoriser les énergies fatales janvier

Thématique 3 – Maitriser la demande en énergie

Engager des initiatives concourant à la sobriété énergétique 30 novembre 2021

Poursuivre l'effort de rénovation énergétique du bâti résidentiel 14 décembre 2021

Soutenir l'amélioration de la performance énergétique du secteur tertiaire 17 décembre 2021

Des ateliers thématiques permettant de donner corps à une stratégie opérationnelle partagée et co-portée

Thématique 4 – Développer une mobilité bas carbone

Atelier n°10 : Développer une mobilité décarbonée

Thématique 5 – Articuler la planification énergétique avec les documents d'urbanisme

Atelier n°11 : Intégrer les enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme

Atelier n°12 : Outiller les aménageurs/promoteurs

Thématique 6 – Innover à l'échelle métropolitaine : stockage, gestion intelligente et open data

Atelier n°13 : Innover dans le domaine de l'énergie à l'échelle métropolitaine

11 janvier 2022